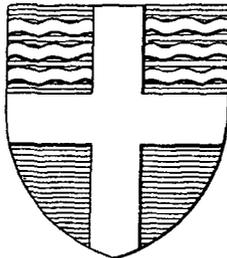


COMMUNE DE VERSOIX

**Compte rendu
administratif et financier
de l'exercice 1976**

pour la période du 1er mai 1976 au 30 avril 1977
présenté au
CONSEIL MUNICIPAL
par le
CONSEIL ADMINISTRATIF



Renseignements utiles

Toute communication, demande ou plainte, doit être adressée **par écrit** au Conseil administratif.

Les Conseillers administratifs reçoivent à la Mairie sur rendez-vous.

Secrétariat

Le Secrétariat de la Mairie est ouvert tous les jours, de 7 h. 30 à 12 h. et de 13 h. 30 à 17 h.; il est fermé le samedi.

Compte de chèques postaux : 12 - 2827.

Téléphones : 55 21 21 - 55 21 22 - 55 10 25.

Etat civil

Les mariages sont célébrés sans frais par l'officier de l'Etat civil ou son suppléant, le mercredi et le vendredi. S'ils sont célébrés un autre jour, il sera exigé une taxe de 20 francs.

Infirmières d'hygiène sociale

Mlles Mireille Curchod et Marie-Gabrielle Maye. Tél. 55 10 80, de 11 h. à 12 h.
Pesée des nourrissons le jeudi de 15 h. à 16 h. 30.

Entraide familiale de Versoix et environs

Président : M. Robert Piccot.

Responsable du placement : Mme Marguerite Fragnière, tél. 55 13 57, de 9 h. à 18 h.

Service incendie

Etat-Major : Cap. G. Alessi	Téléphone 55 16 53
Plt P. Marcuard	Téléphone 55 20 25
Plt Ch. Wicht	Téléphone 55 27 52
Lt F. Fragnière	Téléphone 55 13 57

Inspecteur du bétail

M. Walter Michel, Sauvigny-sur-Versoix. Suppléant : M. Lacroix, Mairie.

Voirie

Horaire des levées

Secteur lac, soit la partie de la commune située entre le lac et la voie des CFF, chaque lundi, mercredi et vendredi dès 6 h. 30 du matin.

Secteur Jura, soit la partie de la commune située au-dessus de la voie des CFF, chaque lundi et vendredi dès 6 h. 30 également.

La levée des gros déchets (verre, ferraille, etc.) dont le poids est limité à 30 kg a lieu le premier jeudi de chaque mois pour le secteur lac et le second jeudi pour le secteur Jura.

Les levées qui coïncident avec des jours fériés officiels ne sont pas remplacées.

L'emploi des sacs à ordures, en matière plastique, est vivement recommandé.

COMMUNE DE VERSOIX

**Compte rendu
administratif et financier
de l'exercice 1976**

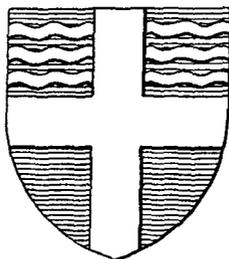
pour la période du 1er mai 1976 au 30 avril 1977

présenté au

CONSEIL MUNICIPAL

par le

CONSEIL ADMINISTRATIF



CONSEIL MUNICIPAL

élu le 27 avril 1975

Entré au Conseil en :

PARTI RADICAL :

MM. Burkin Charles	1971
Lusti Bernard	1975
Marquis Jean-Pierre	1973
May Samuel	1963 et 1975
Mettaz Ferdinand	1959
Ramseyer Gérard	1975
Resseguier Alain	1971
Mme Zollinger-Bieri Carmen	1971

PARTI DÉMOCRATE-CHRÉTIEN :

MM. Bapst François	1963
Lehmann Claude	1959
Mme Levrat-Giraud Monique	1971
Mme Pernet-Girard Micheline	1967
MM. Piccot Jean-Pierre	1975
Rossetti Cédric	1977
Salamin Pierre	1971

PARTI LIBÉRAL :

MM. Bühler Joseph	1975
Mme Kraus-Gurny Liselotte	1975
M. Schuthé Hermann	1976

ENTENTE COMMUNALE :

MM. Meyll Pierre	1975
Naine Paul	1965
Pasche Charles	1971

BUREAU DU CONSEIL MUNICIPAL

pour la période 1976-1977

Président :	Mme Liselotte Kraus-Gurny
Vice-président :	M. Alain Resseguier
Secrétaire :	M. François Bapst

COMMISSIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Commission des finances : Wicht Pierre, C.A. délégué, Bapst François, Buhler Joseph, Burkin Charles, Marquis Jean-Pierre, May Samuel, Naine Paul, Pernet Micheline et Salamin Pierre-Marie.

Commission des bâtiments : Ferrero Claude, C.A. délégué, Lehmann Claude, Lusti Bernard, Marquis Jean-Pierre, Naine Paul, Piccot Jean-Pierre, Resseguier Alain, Rossetti Cédric et Schuthé Hermann.

Commission des travaux : Courtois René, C.A. délégué, Bapst François, Burkin Charles, Lehmann Claude, Lusti Bernard, Pasche Charles, Piccot Jean-Pierre, Ramseyer Gérard et Schuthé Hermann.

Commission d'urbanisme et de développement : Wicht Pierre, C.A. délégué, Bapst François, Kraus-Gurny Liselotte, Lehmann Claude, May Samuel, Mettaz Ferdinand, Meyll Pierre, Resseguier Alain, Salamin Pierre-Marie.

Commission des sports et loisirs : Courtois René, C.A. délégué, Buhler Joseph, Levrat Monique, Mettaz Ferdinand, Meyll Pierre, Piccot Jean-Pierre, Ramseyer Gérard, Rossetti Cédric et Zollinger Carmen.

Commission sociale et culturelle : Ferrero Claude, C.A. délégué, Kraus-Gurny Liselotte, Levrat Monique, Mettaz Ferdinand, Pasche Charles, Pernet Micheline, Resseguier Alain, Rossetti Cédric et Zollinger Carmen.

COMMISSIONS SPÉCIALES

Fondation communale Versoix-Centre : Wicht Pierre, Leyvraz Jean, May Samuel, Naine Paul, Estier André, Knoblauch Pierre, Ricci François.

Commission de réclamation de la taxe professionnelle : Cachin Gaston, Golay Edouard, Wicht Charles (nommés par le Conseil municipal); Lacroix Marcel, Muhlheim Hermann (nommés par le Conseil administratif); Gabus Simone, Bianchetti Maurice (nommés par le Conseil d'Etat).

CONSEIL ADMINISTRATIF

élu le 25 mai 1975

MM. Courtois René
Ferrero Claude
Wicht Pierre

Répartition des fonctions administratives

pour la législature 1975-1979

- M. **R. Courtois** (suppléant M. Pierre Wicht)
Travaux aux routes - Voirie - Cours d'eau - Plage et sports - Stade et places de jeux - Agriculture et forêts - Cimetière.
- M. **C. Ferrero** (suppléant M. R. Courtois)
Bâtiments - Bibliothèque - Instruction publique - Protection civile - Service du feu - Manifestations communales - Problèmes sociaux.
- M. **P. Wicht** (suppléant M. C. Ferrero)
Administration générale - Finances - Taxe professionnelle - Locations - Police et circulation - Urbanisme - Etat civil - Affaires militaires.

Compte rendu administratif et financier

de l'exercice 1976

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Conseillers municipaux,

L'élaboration du précédent compte rendu était trop avancée, l'an passé à pareille époque, pour que nous ayons pu inclure dans son texte l'hommage que nous entendions rendre à notre fidèle collègue et ami, M. Noël Genequand, décédé le 5 mai 1976.

Lors de la séance du Conseil municipal du 10 mai de cette même année, son président, M. Paul Naine, et M. Pierre Wicht, maire, s'exprimant au nom du Conseil administratif, ont évoqué tour à tour la mémoire du citoyen et du magistrat irréprochable que fut le disparu. Passionné dès son enfance par tout ce qui touchait à la commune de Versoix, il se consacra, sa licence en droit acquise, durant quatre ans au secrétariat de la mairie tout en se préparant au notariat. Il ne pouvait s'assurer meilleure préparation à une vie politique de vingt-cinq années, au cours desquelles il fut successivement conseiller municipal, président de cette assemblée, conseiller administratif et maire.

Bien qu'il fut ferme dans ses convictions et précis en toutes choses, Noël Genequand était un homme particulièrement agréable, pondéré, conciliant, toujours respectueux des opinions d'autrui. Il s'intéressait également aux arts, à l'histoire, aux lettres.

La mort l'enleva à sa famille, à ses nombreux amis, alors qu'il allait être appelé une nouvelle fois à la présidence du Conseil municipal.

Au nom des autorités communales et de tous ceux qui ont eu le privilège de connaître et d'apprécier le disparu, nous réitérons à Mme Genequand et à tous les siens notre respectueuse sympathie.

Le vide survenu au sein de notre législatif posa évidemment des problèmes de succession. C'est ainsi que M. Hermann Schuthé fut appelé à siéger au Conseil municipal et Mme Liselotte Kraus-Gurny à en assumer la présidence. Nous leur réitérons nos souhaits de bienvenue et nos compliments.

* * *

L'exercice 1976 a vu l'achèvement de deux réalisations d'importance que nous nous proposons de traiter plus avant dans ce rapport : le 27 mai, M. Pierre Wicht, maire, s'est vu remettre les clefs de notre nouvelle mairie que le secrétariat occupe depuis le 2 juin 1976. Le

1er octobre, M. René Courtois, maire à l'époque, présidait l'inauguration du passage sous-voies de Pont-Céard en présence du conseiller d'Etat Jaques Vernet, de plusieurs de ses collaborateurs, des représentants des Chemins de Fer Fédéraux et du Service fédéral des routes et des digues.

Le Conseil municipal a tenu six séances au cours de ce dernier exercice; quant à ses commissions, elles doivent avoir battu le record de la fréquence de leurs rencontres. Il est vrai que les problèmes qu'elles ont à débattre sont particulièrement nombreux et importants, tels le futur centre sportif, la traversée de Versoix, la reconstruction de la rue de l'Industrie.

Le chômage, dont nous évoquions la reprise dans le compte rendu 1975, après avoir pratiquement disparu pendant pas moins de trente-cinq ans, ne s'est fort heureusement pas étendu comme nous pouvions le craindre. Certes, quelques entreprises locales ont encore réduit le nombre de leurs collaborateurs, mais aucune d'entre elles ne s'est trouvée dans la situation de devoir procéder à des licenciements massifs ou à une fermeture comme il s'en trouve dans les régions horlogères ou dans certains secteurs de la métallurgie.

Il est à noter que bien des jeunes, conscients du marasme qui pouvait se poursuivre dans la profession qui était la leur, n'hésitent pas à changer d'activité, à se reconvertir pour employer un terme que les circonstances ont popularisé.

Administration communale et personnel

En prévision du départ de notre actuel secrétaire de mairie, qui sera atteint par la limite d'âge d'ici à la fin de l'année, le Conseil administratif a fait appel à M. Charles Wicht pour lui succéder. Enfant de Versoix, officier des sapeurs-pompiers, le nouveau secrétaire, qui a même appartenu au Conseil municipal, va collaborer un certain temps avec son prédécesseur afin de parfaire encore ses connaissances. Simultanément, il adaptera le secrétariat aux possibilités que présentent les locaux de notre nouvelle mairie et leur équipement.

Nous nous sommes assurés, d'autre part, la collaboration, à raison de deux demi-journées par semaine, d'un autre Versoisien, M. François Blanchard, monteur-électricien, pour assumer en quelque sorte la gérance de nos installations de la Protection civile, dont l'important poste de commandement aménagé au-dessous des salles de gymnastique du Cycle d'Orientation, devenu opérationnel depuis quelques mois. Mme Christiane Schneckenburger a été appelée à assurer le secrétariat de la Protection civile.

Finances

L'amélioration du rendement du centime additionnel communal, que nous avons eu la satisfaction de pouvoir relever l'an passé, s'est poursuivie, mais dans une moindre proportion. Le produit de ce dernier exercice a été de Fr. 74.815,— par centime additionnel, alors que le précédent avait été de Fr. 68.223,—.

Ce ralentissement de la progression de nos ressources fiscales provient de la stabilisation de l'effectif de notre population qui ne devrait pas se modifier, du moins dans le sens d'une augmentation, au cours des exercices 1977 et 1978.

Quant aux autres recettes, notamment celles qui revêtent le caractère de subventions, elles marquent une sérieuse régression qui paraît devoir nous conduire à leur complète suppression en raison des problèmes financiers que doivent affronter tant le canton que la Confédération. C'est ainsi que l'aide fédérale destinée à compenser le manque à percevoir des impôts des fonctionnaires internationaux a été supprimée, que la participation cantonale aux frais de destruction des ordures ménagères est en voie de suppression alors que les communes se trouvent appelées à verser des contributions aux frais d'extension et de modernisation de l'usine des Cheneviers et que les aides occasionnelles de l'Etat, pour certains travaux, sont désormais attribuées avec parcimonie.

La répartition du Fonds de péréquation financière, qui s'est élevée à Fr. 173.000,—, constitue, fort heureusement, une compensation appréciable pour notre budget. Ce montant doit normalement augmenter au cours de ces prochaines années.

Dans l'attente du versement du solde de la subvention cantonale pour la construction de l'école de Montfleury et des diverses participations de nos partenaires à la création du passage sous-voies de Pont-Céard, nous nous sommes trouvés dans l'obligation de contracter un emprunt à court terme, au montant de Fr. 500.000,—, auprès de la Coopérative financière des communes pour pouvoir régler, dans des délais convenables, les factures de nos entrepreneurs.

La réduction du taux d'intérêts qui est survenue au cours de ces derniers mois va se traduire par un allègement des charges découlant du service de la dette.

Constructions, urbanisme et développement

Le recensement des logements vacants du 1er décembre dernier a confirmé que la commune de Versoix jouissait toujours du même succès dans la location des appartements, alors que d'autres communes connaissent une certaine désertion.

Aucune ouverture importante de chantiers ne s'est produite au cours de cette dernière année; par contre, la construction des immeubles de la rue de l'Industrie aura vraisemblablement débuté lorsque paraîtront ces lignes. Il se confirme qu'un nouvel immeuble sera mis en chantier au Grand-Montfleury dans le courant de l'année, de même qu'au chemin de Pont-Céard. On peut ainsi estimer à 200 le nombre des appartements nouveaux qui seront disponibles vers la fin de 1978.

Les P.T.T. ont confié aux troupes de P.A. la démolition des constructions qui doivent faire place à la nouvelle poste; c'est ainsi que les anciennes maisons Berger et Kohler ont été enlevées ces temps derniers par la première école de recrues de l'année.

L'ancienne école et sa salle de gymnastique, ainsi que le Buffet de la Gare, subiront le même sort en deux étapes, la première cet automne, la seconde au printemps prochain.

Comme prévu, il nous a été possible de transférer le matériel de la protection civile dans le nouveau poste de commandement et les archives communales dans l'annexe de la nouvelle mairie.

Nous sommes restés sans nouvelles du projet d'aménagement des rives du lac.

Par contre, l'étude de la nouvelle traversée de Versoix s'est poursuivie activement, suivie avec grande attention tant par la commission d'urbanisme que par le Conseil administratif. Des problèmes de niveaux de chaussées difficiles à résoudre dans le secteur de la gare, les inconvénients présentés tant sur le plan de l'esthétique que celui du bruit par le viaduc parallèle à la voie, ont incité MM. Spinucci et Bapst à rechercher une autre solution. Ces ingénieurs ont préparé, pour le compte de la commune, un très séduisant projet de traversée de l'agglomération en tunnel. Nous l'avons défendu devant les représentants du Département des travaux publics le 16 février dernier.

L'inventaire des constructions du centre de notre Bourg par les architectes mandatés par l'Etat n'a pas fait ressortir, comme nous le supposions d'ailleurs, l'existence de maisons présentant une réelle valeur architecturale.

L'étude confiée par la commune à MM. Lehmann et Resseguier, architectes, dont le but consiste surtout à déterminer la politique à adopter face à ces mêmes constructions — démolition ou rénovation — tire à sa fin.

En cours d'exercice, la Fondation communale Versoix-Centre s'est rendue propriétaire de l'immeuble qui porte le No 10 de la rue des Boucheries, tandis que la commune acquerrait, de son côté, les bâtiments Nos 25 et 27 de cette même rue, ainsi que les constructions No 3 de la rue de l'Industrie et No 6 de la rue des Moulins.

En l'état actuel des choses, il ne reste plus guère que deux ou trois constructions à acheter dans la partie centrale du Bourg pour rendre possible la campagne d'assainissement que nous envisageons et qui répond à une réelle nécessité.

Bâtiments communaux

L'entretien de nos bâtiments, leur amélioration au fur et à mesure que le besoin se manifeste, la location des locaux sociaux et culturels de la rampe de la Gare, représentent une dépense qui a tendance à augmenter d'année en année.

Les installations sanitaires de l'école enfantine du chemin Courvoisier, en fonction depuis vingt-cinq ans, ont dû être complètement renouvelées et le mobilier renouvelé. Un garage à vélos a été aménagé et une clôture va être placée à l'école de Montfleury. Nous avons mis à disposition des jeunes de la « Fosse » un montant forfaitaire pour l'adaptation à leurs besoins, par leurs propres soins, du pavillon de l'avenue Deshusses dont ils ont désormais la jouissance.

A la salle communale, des armoires modernes ont été installées pour permettre un meilleur rangement de la vaisselle qui a été, d'autre part, complétée.

Comme déjà exposé, notre nouvelle mairie a été ouverte le 2 juin; elle offre dans les meilleures conditions six postes de travail pour le secrétariat. C'est dire que les besoins paraissent couverts pour de longues années.

Une visite de ces nouveaux locaux administratifs a été organisée en septembre dernier à l'intention de la population versoisienne, qui a répondu nombreuse à notre invitation et s'est unanimement déclarée enchantée, aussi bien des bâtiments que de leur environnement réellement exceptionnel.

Plusieurs groupements communaux bénéficient de l'usage des salles de gymnastique du cycle moyennant location. Ce nouvel apport de locaux n'a pas allégé la demande autant que nous l'aurions désiré, et la répartition de l'usage des salles de sports continue à nous poser pas mal de problèmes.

Routes et travaux

Le chemin communal des Colombières avait énormément souffert des multiples charrois nécessités par la construction du Cycle d'Oriental. Conscient de cette situation, le Département des travaux publics a bien voulu accepter de participer aux frais d'une remise en état à la fois urgente et indispensable. La chaussée a été élargie dans toute la mesure du possible, compte tenu de la nécessité de conserver les quelques magnifiques chênes qui bordent le terrain.

Ces travaux ont permis de rendre cette artère à la circulation dans les deux sens.

L'amélioration sensible de nos disponibilités financières a permis de réaliser enfin toute une série de travaux routiers dont la mise en chantier se trouvait reportée d'année en année.

Le tronçon supérieur du chemin Louis-Degallier a été doté d'un trottoir, puis a reçu un nouveau revêtement.

La construction des villas du « Champ de la Croix » se trouvant très avancée, il a pu être procédé à la réfection complète du chemin Ravoux, y compris un certain élargissement, et à la création d'un pan coupé à son débouché sur la route cantonale de Sauvigny.

Ces importants travaux ont été précédés de la pose de canalisations afin de mettre un terme aux écoulements d'eau de surface dans les propriétés voisines.

Le tronçon inférieur du chemin de Braille, le chemin de la Scie, ainsi que le cheminement qui passe à l'arrière de la Papeterie étaient parsemés de nids de poule, leurs chaussées ont reçu un nouveau revêtement bitumineux.

Nous pensions appliquer pareil traitement au chemin dit de la Fonderie dont l'état est plus déplorable encore, à tel point que le fermier de la voirie nous a même laissé entendre qu'il pensait devoir abandonner la levée des ordures de crainte d'endommager ses véhicules.

Le fait que cette artère est privée nous a amenés à demander aux propriétaires de faire cession des terrains constituant ce chemin à la commune qui les prendrait en charge. A ce jour, nous ne sommes pas parvenus à obtenir une unanimité malgré de pressantes démarches, et les usagers, les enfants qui fréquentent l'école de Montfleury en particulier, restent contraints de patauger dans les flaques.

Sur le plan des travaux routiers, l'ouverture à la circulation du passage sous voies des CFF, inauguré le 1er octobre 1976, a constitué indiscutablement le grand événement de ce dernier exercice.

Le résultat obtenu donne entière satisfaction au point que les longues attentes devant le passage à niveau, le danger de la traversée des voies, sont déjà choses bien oubliées.

Seuls quelques problèmes de circulation ou de stationnement ont dû être revus et ont trouvé sans peine des solutions satisfaisantes.

Nous avons profité des travaux de reconstruction de la route cantonale de Sauverny pour faire prolonger jusqu'à la hauteur de la forêt une canalisation destinée à écouler les eaux de surface qui s'accumulent à la lisière du bois, en direction de l'ancienne parcelle Giacobino.

A la demande de la direction de l'Institution d'Ecogia, avec qui nous poursuivons les tractations en vue de la mise en valeur de la source et d'opérations foncières dans le cadre de la création de notre futur centre sportif de la Bécassière, décision a été prise de placer trois bancs en bordure de la route de Sauverny afin de permettre à ceux qui se déplacent encore à pied de marquer des temps de repos entre la halte de Pont-Céard et Ecogia.

Les Versoisens ont été étonnés de voir le bouleversement survenu l'automne dernier à la rampe de la Gare. La rupture d'une conduite du Service des Eaux en a été à l'origine, imposant une importante réfection à cette administration.

L'effort consenti en faveur de nos chemins communaux a été complété par une action éclairage public. Les sept lampadaires prévus pour la partie inférieure de la route de Saint-Loup ont été installés. Le chemin des Gravières et l'avenue du Cimetière ont été tirés de leur obscurité. Des lampes supplémentaires ont été placées sur le chemin Vandelle et le sentier de la Papeterie, ainsi qu'au chemin Ravoux.

Assainissement et voirie

Une nouvelle intervention a été faite auprès des propriétaires des immeubles de l'avenue Vernes afin de les mettre en demeure de procéder à la mise en régime séparatif des canalisations des bâtiments et de diriger les eaux claires sur le collecteur en attente construit en son temps par la commune.

A ce jour, les intéressés continuent à marquer une certaine réticence à l'égard de cette opération évidemment assez onéreuse, mais indispensable pour décharger, en temps de pluies surtout, la station de pompage du quai.

Nous continuons à nous louer des excellentes prestations de notre fermier de la voirie, M. Jean Odelet.

D'importants changements sont à prévoir dans ce service pour le milieu de 1978, date à laquelle l'usine de destruction des ordures de Richelien devra être mise hors service. Les résidus ménagers devront être conduits, soit directement, soit par l'intermédiaire des barges qui naviguent sur le Rhône, à l'usine des Cheneviers, actuellement en voie d'extension et de modernisation.

Cet allongement de parcours se traduira par une majoration de dépense d'autant plus sensible que le canton supprime progressivement sa participation aux frais de destruction des ordures.

Plage, ports et terrains de sport

Contrairement à ce que nous avons pensé, le chômage n'a pas facilité la recherche d'un gardien de plage pour la dernière saison; un seul candidat s'est annoncé.

Port-Choiseul n'a toujours pas été doté du garde tant souhaité par les propriétaires de bateau et plus particulièrement par le Club-Nautique; le président Vernet a même pensé confier cette charge à ce dernier.

M. Alain Resseguier, architecte, a été mandaté par le Club-Nautique pour l'étude et le dépôt d'un projet de Club-House à implanter sur la rotonde de l'ancienne propriété Mirabaud, en remplacement de l'actuel nettement insuffisant pour faire face aux besoins d'une société qui groupe plus de 500 membres sur le millier de personnes qui possèdent une embarcation amarrée à Port-Choiseul.

L'étude du futur Centre sportif de la Bécassière poursuit son chemin et les architectes ont reçu les données qui doivent leur permettre de présenter prochainement des études plus fouillées, susceptibles de déboucher sur des projets concrets. Un fonds, encore modeste par rapport à l'investissement total à prévoir, il est vrai, a été amorcé en vue du financement de la réalisation tant attendue de nos sportifs, et plus particulièrement du football.

Pour l'immédiat, nos cantonniers veillent à maintenir les actuels terrains de jeu dans les meilleures conditions de viabilité possible.

Police et circulation

Nous ne reviendrons pas sur la question du stationnement au-devant du super-marché Migros; c'est là une situation de fait à laquelle nous devons nous adapter bon gré mal gré, suite à la décision finale du service de la circulation. Nous restons dans l'espoir d'une bonne discipline de la clientèle et de fréquents contrôles de la gendarmerie. Nous remercions tout particulièrement cette dernière de bien vouloir réglementer la circulation aux heures de pointe au carrefour de la Caisse d'Epargne. Sans sa présence, la circulation deviendrait impossible dans la traversée du Bourg où la densité des véhicules est telle que bien des Versoisiens souhaitent une rapide construction de la voie

de dégagement prévue le long de la ligne du chemin de fer, de la route des Fayards au-devant de l'église catholique.

Nous avons une fois de plus porté notre attention à la circulation sur les chemins de Saint-Loup et leurs débouchés scabreux sur l'artère du même nom. L'amélioration de ces derniers est difficilement réalisable, les avis des usagers partagés, au point que le choix d'une solution reste difficile, sans pour cela devoir être abandonné.

Il avait été envisagé, par surcroît, de placer le chemin de Dessous-Saint-Loup en sens unique. A la réflexion, cette mesure a paru finalement peu souhaitable en raison du rôle de liaison de cette artère dont l'élargissement paraît réalisable sans difficulté, ni grand frais. Une étude est en cours à ce sujet.

Ecoles

Les rapports mairie-corps enseignant n'ont pas l'occasion d'être très nombreux ; par contre, ils sont excellents.

La situation est identique avec le cycle d'orientation, sa direction, son responsable des bâtiments.

Contrairement aux prévisions émises par les services de l'Instruction publique, nos locaux se sont avérés suffisants pour couvrir les besoins de la rentrée de septembre 1976. Il apparaît que les 31 classes enfantines et primaires, dont nous disposons, doivent nous mettre à l'abri de toutes préoccupations pour les années à venir, d'une part du fait d'une diminution de l'évolution démographique, d'autre part, d'une réduction généralisée du nombre des naissances.

La cérémonie des promotions s'est déroulée en deux temps : école de Montfleury, groupe Lachenal. Cette manifestation scolaire à laquelle les communes comme la nôtre sont fortement attachées court de grands risques en raison d'une politique nouvelle qui préconise la suppression de la remise de prix aux écoliers méritants.

La classification des lauréats, par ordre alphabétique, constitue déjà une première victoire de ce que l'on pourrait appeler la nouvelle école. Une résistance sérieuse s'est organisée dans la plupart des communes.

Bibliothèque communale

Mme Hélène Levrat continue à assumer, avec compétence et beaucoup d'intérêt, la gérance de la bibliothèque. L'attention qu'elle porte au renouvellement des ouvrages contribue grandement au caractère attractif de ce service communal.

Actions sociales et culturelles

Le Club des Aînés, dont Mme Nelly Verdino assume la présidence, secondée par un comité dont les années n'ont en rien altéré le dynamisme et l'esprit d'initiative, est réellement parti en flèche. Un appoint financier de la commune a facilité la mise en train de ce groupement dont nous nous réjouissons du succès.

Les premiers mois d'existence ont été jalonnés par les manifestations les plus diverses : repas en commun, visite d'expositions, d'industries, conférences, projections de films, etc.

Le Club des Aînés est autonome et la contribution essentielle de la commune consiste en la mise à disposition des locaux de l'ancienne mairie où se rencontrent, plusieurs fois la semaine, des groupes de joueurs de cartes, des dames passionnées du tricot, ou des personnes simplement désireuses de rompre leur isolement.

Comme les années précédentes, les aînés de la commune — il n'y a pas pour cela obligation d'appartenir au club — ont été conviés à une agréable sortie qui les a conduits aux Diablerets.

« Ecole et quartier » et son ciné-club ont encore perfectionné leurs possibilités et augmenté le nombre des personnes intéressées.

La salle de sociétés du groupe Lachenal a abrité une exposition du groupe d'artistes genevois; d'autre part, « La Belle Hélène » a été présentée avec succès à un public en très sensible augmentation par rapport aux spectacles précédents.

La Commission sociale et culturelle est restée très attentive à tout ce qui a trait à son activité.

Une exposition-vente des œuvres du peintre Arthur Morard, qui habita durant les dernières années de sa vie à Versoix, a été organisée dans la salle de sociétés du groupe Lachenal. Elle a attiré une foule d'amis de la peinture et d'acheteurs. La commune a bénéficié du 20% du produit des ventes.

Le bulletin trimestriel d'information culturelle paraît désormais régulièrement chaque trimestre et tient au courant l'ensemble des ménages versoisiens des manifestations, concerts, spectacles prévus pour la période correspondante. Cette information est heureusement complétée par la disponibilité des huit nouveaux panneaux d'affichage circulaires tenus à disposition des groupements locaux.

Nous remercions M. Alain Resseguier du travail considérable qu'il accomplit dans ce secteur de l'information et également dans celui de la culture.

Nos administrés au bénéfice de l'Aide cantonale ont reçu, comme les années précédentes, les allocations complémentaires communales de printemps et d'hiver; à cette dernière a été jointe une participation aux frais de chauffage.

Le paquet de Noël, qui dépend d'une action indépendante, a été adressé à près de 80 familles ou personnes isolées.

Les dévouées infirmières de la Croix-Rouge, les actives collaboratrices des services d'entraide familiale et des aides ménagères, tout comme les conductrices de voitures ont poursuivi leur activité avec la compétence, l'engagement et la discrétion qui les caractérisent.

Service du feu

Nos sapeurs-pompiers ont continué à être passablement appelés à intervenir courant 1976 et ce avec succès.

Les trois principaux sinistres ont eu lieu : dans le hangar d'Ecogia, route de Sauvigny; le deuxième dans l'annexe de la propriété Michel,

à la Bécassière; le troisième dans un dépôt de l'ancienne ferme Miège, à Richelien. En raison de la nature de ces constructions, le feu avait pris une très rapide extension; nos sapeurs sont néanmoins parvenus rapidement à limiter les dégâts.

La compagnie est intervenue pour de multiples débuts d'incendie de moindre importance, des chutes d'arbres et plusieurs inondations.

Elle poursuit régulièrement son entraînement sous la responsabilité d'un état-major très attentif à l'évolution qui se produit également dans le genre des sinistres et les moyens de lutte contre le fléau que peuvent être le feu, les fumées et les émanations, dus à certains matériaux et produits modernes.

Le Dr André Genequand a demandé à être déchargé de la fonction de médecin de la compagnie, qu'il assumait avec beaucoup de dévouement depuis quarante ans, en même temps qu'il cessait son activité professionnelle. Son successeur, le Dr Edward Kunz, a très volontiers accepté de le remplacer à ce poste.

Nous réitérons notre vive gratitude au médecin sortant de charge et nos souhaits de bienvenue à celui qui a pris la relève.

Le 4 juillet 1976, la compagnie apprenait avec consternation le décès du caporal Serge Noël, qui laisse le souvenir d'un camarade exceptionnel, d'un sous-officier à l'inlassable dévouement.

Pour des raisons diverses, les sapeurs André Novarina, Willy Magnin et René Bays ont donné leur démission. Tout comme la compagnie, nous avons regretté le départ prématuré de ces hommes dévoués, de ces bons camarades à qui nous exprimons, une fois encore, notre gratitude.

Protection civile

La formation du personnel se poursuit selon les normes établies pour une localité de l'importance de Versoix. Les cours de répétition ont été fréquentés chaque fois par quelque 100 personnes. Il est à signaler que, quelques cas mis à part, la discipline volontairement consentie s'améliore.

Le chef local de notre Protection civile profite du temps mis à sa disposition pour aménager la promenade du Nant de Braille, située à l'arrière des immeubles du Grand-Montfleury. C'est là un travail de toute utilité qui durera environ trois ans, et qui est particulièrement apprécié des promeneurs.

Quant aux installations, il est à signaler que le poste sanitaire, situé sous l'école de Montfleury, est utilisé pour des cours pratiques. Quant au poste de commandement, implanté au-dessous des salles de gymnastique du Cycle d'Orientation des Colombières, il est devenu opérationnel après les contrôles effectués par les services fédéraux. La reconnaissance définitive aura vraisemblablement lieu au cours du présent exercice.

Le Conseil administratif exprime sa vive gratitude à M. Albert Jaccard, chef local, et à tous ses collaborateurs, pour le dévouement qu'ils portent à une tâche ingrate et souvent mal comprise, dont les

temps à l'abri de conflits ou de catastrophes que nous avons le privilège de vivre, nous font oublier le rôle éminemment utile que peut jouer la protection civile.

Forêts communales

Les forêts de la commune sont de plus en plus fréquentées par des gens de tous âges désireux, soit de se soustraire aux inconvénients d'une circulation automobile qui n'a en rien diminué, soit de se trouver proche de la nature et, souvent, d'y intéresser leurs enfants.

Cet intérêt a été évidemment attisé par l'ouverture du passionnant parcours dendrologique aménagé dans le bois Conti — ancien domaine du château de Saint-Loup — par le service cantonal des forêts que dirige M. Eric Matthey et qui attire chez nous une foule de personnes, d'écoliers venus d'un peu toutes les communes du canton.

Une nouvelle parcelle des forêts communales a été nettoyée, puis replantée, sous l'experte direction de M. Marcel Jacot, garde forestier.

Sociétés locales

Nous sommes heureux de relever que les sociétés locales font preuve d'une grande vitalité et continuent même à prendre de l'extension ; de là la difficulté, déjà relevée d'ailleurs, que nous rencontrons à les pourvoir en locaux.

Certains groupements, tels le club-nautique, le tennis-club, la société fédérale de gymnastique, la société lémanique des lévriers, le tennis-club, dont les effectifs se comptent par centaines de membres et qui ont la possibilité de mettre sur pied des manifestations d'importance, attirent fréquemment la foule dans la commune.

La commission des sports et loisirs, en plus de l'attention qu'elle porte à notre futur centre de la Bécassière, s'est préoccupée de l'organisation d'un mérite sportif versoisien auquel peuvent prétendre les membres des sociétés locales. La possibilité d'étendre ce mérite en dehors des disciplines sportives a été mise à l'étude.

Etat civil et statistiques

Il a été célébré 41 mariages et enregistré 22 décès à Versoix durant la période du 1er janvier au 31 décembre 1976.

Nos cantonniers ont procédé, pendant ce même laps de temps, à 38 inhumations dans notre cimetière, dont 9 incinérés. L'augmentation assez lente, mais pourtant régulière, de la crémation nous a amenés à étudier la possibilité de créer un columbarium dans l'angle supérieur du cimetière, côté chemin Degallier. Cette solution permettra, à la fois de répondre à des désirs souvent exprimés et à ménager la surface disponible de notre cimetière qui, elle, n'a pas suivi l'évolution démographique de la commune.

La population versoisienne a marqué une nouvelle progression de 119 unités en cours d'année, passant de 7141 au 1er janvier à 7260 au 31 décembre dernier.

Cette population se répartissait de la manière suivante:

1691 Genevois	dont	794 hommes	et	897 femmes
2698 confédérés	dont	1247 hommes	et	1451 femmes
<u>2871 étrangers</u>	dont	<u>1462 hommes</u>	et	<u>1409 femmes</u>
7260 personnes	dont	3503 hommes	et	3757 femmes

Il est à relever que le nombre des étrangers habitant notre commune est influencé de manière très sensible par la présence des élèves du Collège du Léman.

Versoix a eu l'honneur d'accueillir le 27 mai 1976 une partie des contingents confédérés venus à Genève commémorer le 450e anniversaire des traités de combourgeoisie.

Entraînés par une musique militaire et accompagnés par d'importantes délégations de nos sociétés locales, ces hommes de troupe ont défilé en un magnifique cortège à travers le Bourg en présence d'une assistance qui dépassait de loin les prévisions les plus optimistes.

Après une collation organisée sur le quai, à leur intention, les contingents embarquèrent sur « La Neptune ».

Les autorités communales firent pareil parcours et participèrent à la cérémonie et au repas en commun qui eut lieu au Parc de la Grange.

* * *

Le fait que nos cantonniers-jardiniers aient obtenu une nouvelle fois le premier prix de décoration florale des communes genevoises de 5000 à 10 000 habitants nous dispense de rappeler la peine prise et la qualité de leurs plantations de 1976.

La sécheresse exceptionnelle de l'été dernier leur a imposé un considérable surcroît de travail d'arrosage, tant pour la décoration que pour les gazons de nos parcs et terrains de sport.

Les Versoisens ont été, eux aussi, sensibilisés par les événements tragiques du Frioul. Les premiers, les conseillers municipaux abandonnèrent leurs jetons de présence; le produit, arrondi à la fraction supérieure, fut adressé à une commune assez semblable à la nôtre quant à son importance, du nom de Maiano.

Par la suite, Caritas et le Centre protestant lançaient une collecte conjointe de vêtements et de chaussures, qui permit de recueillir une quantité inespérée d'objets de valeur qui furent conduits directement au point de destination.

* * *

Le Département des travaux publics revise périodiquement la liste des routes du canton qu'il classe par catégorie tant sur le plan cantonal que communal. Certaines de ces dernières, parmi les plus importantes, sont versées dans la catégorie des routes communales principales et bénéficient, à ce titre, de subventions spéciales.

Parfois, des routes d'intérêt général sont transférées du réseau communal au réseau cantonal. C'est ce qui vient de se produire avec la route de l'Etraz; ce n'est que justice car cette artère sert bien davantage au transit qu'à la circulation locale.

Au chapitre des routes, nous signalerons encore que tous les signaux d'entrée en territoire versoisien ont été pourvus des armoiries de la commune.

* * *

M. Jean Savary et ses fils, entrepreneurs de maçonnerie, ont fait don à la commune d'une très jolie fontaine qu'ils ont installée au bas du chemin Courvoisier. Elle a été abondamment garnie de fleurs cette dernière saison et fort admirée.

* * *

Les Chocolats et Cacaos Favarger ont fêté en 1976 le 150e anniversaire de leur fondation.

MM. Charles, Jacques et Marc Favarger ont eu la délicate attention d'associer à cette manifestation assez rare, notamment sur le plan de la continuité dans un cadre familial, les autorités communales et une foule d'autres invités pour qui la visite de leur usine ultra moderne a été une véritable découverte.

Nous réitérons nos félicitations à ces industriels pour leur esprit social et la façon magistrale avec laquelle ils font front, grâce à leur sens de l'organisation et la haute qualité de leurs produits, à des temps qui appellent la plus grande vigilance de la part des chefs d'entreprise.

Nous ne voudrions pas manquer de relever que MM. Favarger ont marqué ce 150e anniversaire par un don généreux à notre Fonds communal de Bienfaisance, confirmant ainsi l'attachement que leur famille témoigne à la commune de Versoix et à sa population.

* * *

Le règlement de la succession de Mme Mary Livada-Métein a fait un pas en avant sous forme de la vente d'un deuxième immeuble dont le produit a permis aux exécuteurs testamentaires de régler les différents legs, dont celui de la commune de Versoix qui, selon la donatrice, doit être consacré à une action en faveur de la vieillesse, des handicapés, des personnes âgées nécessiteuses et des enfants malades.

Ces fonds pourront vraisemblablement servir à des aménagements correspondant à leur destination dans les futurs immeubles de la rue de l'Industrie.

* * *

Nous rappelons que la Mairie tient à disposition des amateurs un plan de Versoix parfaitement à jour, au prix de Fr. 2,— l'exemplaire.

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Le développement démographique de notre commune a marqué un ralentissement sensible au cours de ce dernier exercice. Nous avons ainsi abordé une période de stabilisation qui s'étendra encore à l'année prochaine.

La zone des villas est pratiquement saturée ; par contre, plusieurs projets d'immeubles — rue de l'Industrie, chemin de Pont-Céard, Grand-Montfleury et nouvelle poste — sont au bénéfice d'autorisations de construire. Si l'ensemble de ceux-ci devait se réaliser, ce sont trois cents logements qui seraient mis sur le marché.

La commune de Versoix reste très attractive en raison de la présence du lac et d'une vaste zone agricole et forestière. Sur une surface totale de 1055 hectares, elle compte en effet 370 hectares de forêt dense et plus de 300 hectares de cultures et de prairies.

Nous constatons avec satisfaction que tous les appartements et tous les locaux récemment construits ont trouvé preneurs.

Sur le plan de l'équipement, le Conseil administratif est conscient que l'action entreprise doit être poursuivie, mais selon des priorités à déterminer et dans le cadre d'une politique raisonnée qui tienne compte, à la fois, des besoins réels de la commune et de ses possibilités financières.

Nous exprimons notre reconnaissance au Conseil municipal de l'intérêt constant qu'il porte aux problèmes communaux et de l'excellent esprit qui anime ses séances et ses rapports avec le Conseil administratif.

Notre gratitude va également à l'ensemble du personnel communal pour ce dévouement qu'il apporte, jour après jour, dans l'accomplissement de sa tâche.

René Courtois, maire
Claude Ferrero et Pierre Wicht,
conseillers administratifs

ÉTATS FINANCIERS 1976

ACTIF

	Fr.	Fr.
Trésorerie		
Caisse	7.673,45	
Chèques postaux	<u>290.744,65</u>	298.418,10
Dépôts auprès de l'Etat		
Compte budgétaire	464.075,28	
Compte ordinaire de dépôt	111.629,75	
Compte spécial de dépôt (Pont-Céard)	(22.119,45)	
Compte spécial de dépôt (Centre sportif)	<u>509.462,50</u>	1.063.048,08
Banques		
Banque Hypothécaire	598.929,81	
Caisse d'Epargne	<u>467.608,45</u>	1.066.538,26
Débiteurs		
Etat de Genève :		
taxes d'équipement, d'épuration et d'écoulement et avance	277.087,15	
Reliquats d'impôts à encaisser	809.281,02	
Débiteurs divers	120.329,60	
Actif transitoire	<u>33.906,70</u>	1.240.604,47
Placements		
327 parts Banque Hypothécaire	654.000,—	
Capital des Services Industriels	567.750,—	
10 parts Coopérative Financière des Communes genevoises	<u>5.000,—</u>	1.226.750,—
Travaux en cours		
Bâtiments publics	1.740.961,—	
Autres	<u>2.611.052,60</u>	4.352.013,60
Immobilisations		
Terrains	3.355.656,—	
Immeubles publics	11.046.642,—	
Immeubles locatifs	465.000,—	
Terrains pour routes	100.000,—	
Equipement sportif	168.086,—	
Mobilier et matériel	<u>5,—</u>	15.135.389,—
Fonds spéciaux		
Actifs divers des fonds spéciaux		<u>404.517,25</u>
		<u>24.787.278,76</u>

PASSIF

	Fr.	Fr.
Créanciers		
Créanciers divers et passif transitoire . . .		2.322.644,55
Dette communale consolidée		
Dette publique	10.840.582,90	
Dette des immeubles locatifs	64.000,—	10.904.582,90
	<hr/>	
Provisions pour dépenses différées . . .		226.902,90
Fonds de réserve		
Travaux d'équipement	98.041,75	
Travaux d'épuration	7.403,50	
Travaux d'écoulement	81.641,90	
Réserve générale :		
— engagée pour travaux en cours . . .	1.066.250,—	
— disponible	90.596,80	
Centre sportif	809.462,50	
Passage sous-voies de Pont-Céard . . .	1.863.458,95	
Collecteur Versoix-la-Ville	184.145,—	4.201.000,40
	<hr/>	
Réserve d'exploitation des immeubles locatifs		57.812,55
Capital des fonds spéciaux		
Fonds communal de bienfaisance	123.584,85	
Fonds des courses scolaires	17.948,75	
Prix Adrien-Lachenal	1.253,85	
Fonds Marc-Birkigt	72.269,50	
Fonds d'entraide	189.460,30	404.517,25
	<hr/>	
Capital communal		
Solde au 1er janvier 1976	6.569.254,63	
moins : Attribution à réserve	300.000,—	
	<hr/>	
	6.269.254,63	
Plus-value de fortune 1976	400.563,58	6.669.818,21
	<hr/>	
		<hr/> 24.787.278,76 <hr/>

COMPTE DES VARIATIONS DE FORTUNE DE L'EXERCICE 1976

AUGMENTATIONS

	Fr.
Boni budgétaire 1976	156 053,13
Amortissement dette communale consolidée	522 442,15
Achat immobilier par budget	150.000,—
Remboursement de dette par budget	37 850,—
Augmentation reliquat centimes additionnels	11 279,90
Augmentation reliquat taxe professionnelle	65 885,—
Diminution des intérêts courus sur emprunts	5.621,05
Intérêts actifs non budgetés	39.082,35
	<u>988 213,58</u>

DIMINUTIONS

Amortissements sur immeubles publics	487 650,—
Subvention prélevée du compte de dépôt auprès de l'Etat	100 000,—
	<u>587 650,—</u>

RÉSULTAT

Plus-value de fortune de l'exercice virée à capital	<u>400 563,58</u>
---	-------------------

COMPTE DES RECETTES ET DES DÉPENSES DE L'EXERCICE 1976

RECETTES	Fr.
50. Administration	
50 30 Finances de naturalisation	1 333,30
50 31 Produit des amendes .	16 520,20
50.32 Recettes diverses .	43,10
51. Finances	
51.00 Intérêts des fonds placés	49 727,50
51.10 Centimes additionnels communaux	3 740.758,43
51.11 Fonds de péréquation financière . .	172 282,—
51 12 Taxe professionnelle communale	92 706,70
51.13 Part sur impôts gains immobiliers	28 606,80
51.14 Part taxes compagnies d'assurances	30 272,10
51.15 Part sur impôts bénéfices d'aliénation	3 746,95
51 20 Redevance des Services Industriels . .	250 811,25
51.21 Subvention du Fonds d'équipement communal	273 277,25
51 23 Aide fédérale .	13 249,—
51.30 Recettes diverses	19.646,55
52. Ecoles, bibliothèque, sports et loisirs	
52 20 Subvention pour mobilier scolaire	—,—
53. Police municipale, état civil	
53.30 Produit de l'état civil	2 335,30
53.31 Permissions de police	3 262,30
54 Travaux publics	
54 00 Locations diverses	59 974,25
54.01 Cimetière et inhumations	2 131,35
54 20 Subvention de l'Etat pour routes	19 579,—
54.21 Subvention de l'Etat pour l'entretien de bâtiments	25 786,—
54 22 Autres subventions et rétrocessions	49 189,75
54 30 Recettes diverses	7 602,—
56. Protection civile, service du feu	
56 21 Autres subventions et rétrocessions	4 899,30
Total des recettes	4 867.740,38

DÉPENSES

Fr.

60. Administration

60.00	Indemnités aux Conseillers administratifs	28.200,—
60.01	Indemnités aux Conseillers municipaux	7.425,—
60.10	Traitements du personnel administratif	136.517,70
60.15	Autres prestations au personnel	46.010,20
60.16	Prestations sociales en faveur du personnel	115.782,05
60.17	Contributions aux caisses de compensation	42.975,25
60.18	Indemnités spéciales	2.010,—
60.19	Allocations de vie chère au personnel	7.849,25
60.20	Assurances diverses	8.847,30
60.21	Fournitures et impressions	23.805,50
60.22	Matériel et mobilier administratif	11.335,95
60.23	Frais de ports, téléphone, chèques postaux	22.789,50
60.24	Frais de déplacements	2.853,90
60.25	Frais généraux divers	64.566,40
60.30	Allocations aux sociétés communales	15.000,—
60.31	Autres allocations	12.476,35

61. Finances

61.00	Intérêts de la dette communale	689.340,75
61.01	Amortissements de la dette communale	522.442,15
61.20	Achats de bâtiments et de titres	187.850,—
61.30	Attribution aux fonds de réserve	773.800,—
61.32	Compensation financière aux communes frontalières	16.009,25

62. Ecoles, bibliothèque, sports et loisirs

62.10	Traitements	20.794,20
62.19	Allocations de vie chère	1.309,85
62.20	Mobilier scolaire	20.000,—
62.22	Fête des écoles	9.700,20
62.23	Courses scolaires	7.175,—
62.24	Autres dépenses pour l'instruction publique	17.883,10
62.26	Entretien et renouvellement bibliothèque	19.280,90
62.27	Actions en faveur des arts et de la culture	17.447,35
62.28	Actions en faveur de la jeunesse et des loisirs	6.000,—
62.50	Entretien matériel sports et loisirs	1.659,20

63. Police municipale, état civil

63.10	Traitements	3.450,—
63.22	Frais pour l'état civil	1.419,20

64. Travaux et bâtiments publics

64.10	Traitements des cantonniers	248.991,10
64.11	Traitements des concierges	155.701,20
64.18	Indemnités spéciales	3.352,50
64.19	Allocations de vie chère	24.402,50
64.20	Ferme de la voirie	158.795,20
64.21	Frais pour le traitement des ordures	163.001,80
64.22	Frais pour l'épuration des eaux	25.000,—
64.23	Frais pour les véhicules et machines	28.321,90
64.24	Frais d'études pour travaux	20.000,—
64.30	Entretien des lignes de tir	1.096,30

A reporter 3.692.668,—

DÉPENSES (suite)

	Fr.
	Report 3.692.668,—
64.40 Entretien des bâtiments communaux et locations diverses .	183.115,50
64.41 Services Industriels et chauffage des bâtiments	143.098,50
64.42 Assurances des bâtiments	30.217,20
64.43 Contribution foncière des bâtiments	3.260,60
64.50 Entretien et location des emplacements communaux	55.412,65
64.51 Services Industriels et chauffage des emplacements	17.831,90
64.53 Contribution foncière des emplacements	6.000,—
64.60 Entretien des chaussées et canalisations	166.000,—
64.61 Eclairage public	83.906,—
65. Service social	
65.20 Office social communal	65.201,25
65.31 Versement au fonds communal de bienfaisance	1.333,30
65.32 Allocations aux institutions de bienfaisance	14.621,80
65.33 Aide aux pays en voie de développement	5.000,—
66. Protection civile, service du feu	
66.10 Indemnités à la protection civile	6.933,35
66.12 Indemnités aux sapeurs-pompiers	11.151,—
66.20 Frais divers de la protection civile	63.323,30
66.21 Frais divers du service du feu	19.841,50
66.30 Participation à la construction d'abris privés	121.026,55
66.31 Subvention au service d'incendie de la Ville de Genève	21.744,85
Total des dépenses	<u>4.711.687,25</u>

RÉCAPITULATION

Total des recettes	4.867.740,38
moins :	
Total des dépenses	<u>4.711.687,25</u>
Excédent des recettes	<u>156.053,13</u>

TABLEAU DE LA DETTE

Année	Créanciers	Echéance emprunt	Montant initial	Solde au 31.12.1975	Augmenta- tions 1976
			Fr.	Fr.	Fr.
1. Dette communale consolidée, publique					
1957	Caisse d'Epargne	1977	500.000,—	68.107,45	
1961	Caisse Raiffeisen, Versoix	1980	65.400,—	16.300,—	
1962	Caisse d'Epargne	1982	2.000.000,—	941.217,90	
1964	Caisse d'Epargne	1984	1.200.000,—	671.704,05	
1969	Caisse d'Epargne	1989	500.000,—	398.231,35	
1971	Caisse d'Epargne	1991	1.000.000,—	878.317,40	
1971	Banque Hypothécaire	1991	1.000.000,—	878.317,35	
1972	Banque Hypothécaire	1992	1.000.000,—	909.143,05	
1972	Caisse nationale suisse d'assurance en cas d'accidents	1982	1.000.000,—	850.000,—	
1972	Caisse d'Epargne	1992	1.500.000,—	1.363.714,75	
1972	Union de Banques Suisses	1982	1.000.000,—	970.000,—	
1973	Banque Hypothécaire	1993	1.000.000,—	941.063,95	
1974	Caisse d'Epargne	1994	1.000.000,—	976.907,80	
1975	Coopérative Financière des Communes genevoises	1990	1.000.000,—	1.000.000,—	
1976	Coopérative Financière des Communes genevoises	1978	500.000,—	—,—	500.000,—
			<hr/>	<hr/>	<hr/>
			14.265.400,—	10.863.025,05	500.000,—
2. Dette communale consolidée, immeubles locatifs					
La Genevoise-Vie, hypothèque				<hr/>	<hr/>
				65.000,—	—,—

TABLEAU DES CRÉDITS

Désignation	Date de délibération	Crédits votés
A. Crédits liquidés en 1976		
		Fr.
Subvention pour la rénovation du Stand de tir	16. 2.1976	100.000,—
Avance à la Société de Tir	16. 2.1976	90.000,—
Travaux routiers 1975	15. 4.1975	335.000,—
		<hr/>
		525.000,—
B. Crédits en cours au 31 décembre 1976		
Collecteurs égouts Versoix-la-Ville	1.10.1973	283.300,—
Aménagement nouvelle mairie	15. 4.1975	850.000,—
	16. 2.1976	300.000,—
	16. 2.1976	171.000,—
		<hr/>
		1.321.000,—
Passage sous-voies de Pont-Céard	23. 6.1975	1.027.000,—
		<hr/>
		386.458,95
		450.000,—
		<hr/>
		1.863.458,95
Réfection chemin des Colombières	7. 4.1976	150.000,—
Collecteur égouts ruelle du Quai	7. 4.1976	66.500,—
Travaux routiers 1976	10. 5.1976	469.000,—
Achats divers immeubles à l'Etat	27. 9.1976	114.240,—
achat immeuble rue des Boucheries 25	29.11.1976	80.750,—
		<hr/>
		4.348.248,95
TOTAUX		<hr/>
		4.873.248,95

COMMUNALE AU 31 DÉCEMBRE 1976

Amortissements 1976	Solde au 31.12.1976	Taux	Echéance des intérêts	Intérêts payés en 1976	Intérêts dus au 31.12.1976
Fr.	Fr.	%		Fr.	Fr.
33.427,—	34.680,45	3 3/4	6.12	2.554,05	86,70
3.500,—	12.800,—	5 1/4	31.12	855,75	—,—
113.888,40	827.329,50	5 1/2	31.12	51.782,65	—,—
58.453,20	613.250,85	6	29.10	40.302,25	6.234,70
17.974,85	380.256,50	6 3/4	10.9	26.880,60	7.842,80
32.829,35	845.488,05	6 1/2	27.12	57.090,65	457,95
32.829,35	845.488,—	6 1/2	22.12	57.090,65	1.221,25
30.146,—	878.997,05	6 3/4	15.5	61.367,15	37.082,70
50.000,—	800.000,—	5	20.3 - 20.9	42.500,—	11.111,10
45.218,95	1.318.495,80	6 3/4	29.12	92.050,75	247,20
10.000,—	960.000,—	5 1/2		53.624,15	—,—
31.920,80	909.143,15	5 1/2	12.12	51.758,55	2.500,15
26.135,25	950.772,55	7	30.12	68.383,55	—,—
36.119,—	963.881,—	8 1/4	25.2	83.100,—	67.371,25
—,—	500.000,—	5 3/4	29.12	—,—	79,85
<u>522.442,15</u>	<u>10.840.582,90</u>			<u>689.340,75</u>	<u>134.235,65</u>
<u>1.000,—</u>	<u>64.000,—</u>	5 3/4 - 6 1/4	1.3 - 1.9	<u>4.015,60</u>	<u>—,—</u>

HORS BUDGET

Financement	Total payé au 31.12.1975	Paiements effectués en 1976	Total payé au 31.12.1976	Solde disponible (dépassem.)
	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
Compte de dépôt Etat	—,—	100.000,—	100.000,—	—,—
Compte de dépôt Etat	—,—	90.000,—	90.000,—	—,—
Prélèvement réserve	317.340,—	6.320,25	323.660,25	11.339,75
	<u>317.340,—</u>	<u>196.320,25</u>	<u>513.660,25</u>	<u>11.339,75</u>
Fr. 184.145,— prélèvem. réserve trav. d'écoulement				
Fr. 99.155,— subvention Etat	285.436,—	33.253,10	318.689,10	(35.389,10)
Emprunt				
Prélèvement réserve				
Compte de dépôt Etat				
	268.752,50	1.045.642,55	1.314.395,05	6.604,95
Prélèvement réserve travaux d'équipement				
Participation CFF				
Participation Etat de Genève				
	622.538,40	1.248.154,50	1.870.692,90	(7.233,95)
Prélèvement réserve	—,—	137.251,70	137.251,70	12.748,30
Prélèvement réserve	—,—	57.500,—	57.500,—	9.000,—
Prélèvement réserve	—,—	219.118,90	219.118,90	249.881,10
Compensation avec subvention à recevoir	—,—	—,—	—,—	114.240,—
Prélèvement réserve	—,—	—,—	—,—	80.750,—
	<u>1.176.726,90</u>	<u>2.740.920,75</u>	<u>3.917.647,65</u>	<u>430.601,30</u>
	<u>1.494.066,90</u>	<u>2.937.241,—</u>	<u>4.431.307,90</u>	<u>441.941,05</u>

FONDS SPÉCIAUX

I Fonds communal de bienfaisance

	Fr	Fr
Solde au 1 1 1976		109 539,25
Recettes 1976 .		
— Don Jubilé Favarger S A	10 000,—	
— Don de M Charles Craissati	500,—	
— Don de Famille Courtois	100,—	
— Don de Mme Mora	20,—	
— Produit des placements et intérêts	5 550,95	
— Demi-produit du tronc des mariages	177 50	
— Produit des naturalisations	1 333,30	17 681,75
		<u>127 221,—</u>
Dépenses 1976 .		
Secours versés		3 636,15
Capital au 31.12.1976		<u>123 584,85</u>

II Fonds des courses scolaires

Solde au 1 1 1976	17 139,35
Recettes 1976	
— Produit des placements et intérêts	809,40
Capital au 31 12 1976	<u>17 948,75</u>

III Prix Adrien Lachenal

Solde au 1 1 1976	1 197,80
Recettes 1976 Intérêts	56,05
Capital au 31 12 1976	<u>1 253,85</u>

IV Fonds Marc Birkigt

Solde au 1 1 1976	69 131,50
Recettes 1976 Intérêts	3 138,—
Capital au 31.12.1976	<u>72 269,50</u>

V Fonds d'entraide

Solde au 1 1 1976	182 931,—
Recettes 1976	
— Intérêts	9 524,70
— Dons	500,—
	<u>10 024,70</u>
	192 955,70
Dépenses 1976	3 495,40
Capital au 31 12 1976	<u>189 460,30</u>

Rapport sur le contrôle des comptes de l'exercice 1976

Conformément au mandat qui nous a été confié par le Conseil administratif, nous avons procédé à la vérification des comptes de la Commune de Versoix pour l'exercice 1976

Remarques préliminaires

L'exécution de notre mandat de révision des comptes de l'exercice 1976 n'a pas présenté de problèmes particuliers ou nouveaux

Nous avons continué à suivre tout au long de l'année la tenue de la comptabilité. Les procédures de surveillance et de contrôle internes demandées en 1973 continuent à être appliquées.

En ce qui concerne la présentation des comptes, la réserve intitulée auparavant « Réserve pour grands travaux » s'intitule en 1976 « Réserve générale »

Les comparaisons des comptes 1976 avec ceux de 1975 ont été effectuées comme les années précédentes. Elles montrent l'évolution qui s'est produite au bilan et au compte des recettes et des dépenses

Bilan

Voici la comparaison entre les bilans condensés des deux derniers exercices

	31.12.1975	31.12.1976
Actif	Fr	Fr
Caisse et chèques postaux	39 961,80	298 418,10
Dépôts auprès de l'Etat	1 929 053,80	1 063 048 08
Banques	1 018 153,66	1 066 538,26
Département des Travaux publics et Militaire	207 924,15	277 087,15
Reliquats d'impôts à encaisser	732 116,12	809 281,02
Débiteurs divers	132 253,—	120 329 60
Actif transitoire	13 738,15	33 906 70
Placements	1 226 750,—	1 226 750,—
Travaux en cours	1 726 485,60	4 352 013,60
Terrains	3 355 656 —	3 355 656,—
Immeubles publics	11 528 942,—	11 046 642,—
Immeubles locatifs	465 000 —	465 000,—
Terrains pour routes	100 000 —	100 000,—
Equipelement sportif	173 436,—	168 086,—
Matériel et mobilier	5 —	5,—
Fonds spéciaux	383 461,95	406 022 60
Total de l'actif	<u>23.032.937,23</u>	<u>24.788.784,11</u>

	31.12.1975	31.12.1976
Passif	Fr.	Fr.
Créanciers divers et passif transitoire	2.420.112,90	2.322.644,55
Dette communale consolidée, publique	10.863.025,05	10.840.582,90
Dette communale consolidée, immeubles locatifs	65.000,—	64.000,—
Provisions pour dépenses différées	95.997,—	226.902,90
Réserves Département des Travaux publics	149.624,15	187.087,15
Réserves diverses	2.436.945,60	4.013.913,25
Réserve d'exploitation des immeubles locatifs	49.515,95	57.812,55
Capital des fonds spéciaux	383.461,95	406.022,60
Capital communal	6.569.254,63	6.669.818,21
Total du passif	<u>23.032.937,23</u>	<u>24.788.784,11</u>

Le total du bilan a progressé de Fr. 1.755.846,88 au 31 décembre 1976 par rapport à celui de l'année précédente.

Les principales variations sont les suivantes :

A l'actif :

L'augmentation des soldes de caisse et chèques postaux et la diminution des dépôts auprès de l'Etat proviennent d'une situation momentanée à la date de clôture des comptes.

Les divers dépôts destinés à couvrir les réserves ainsi que les dépenses engagées pour travaux comprennent au 31 décembre 1976 :

	Fr.
— Compte de dépôt ordinaire auprès de l'Etat	111.629,75
— Compte spécial de dépôt auprès de l'Etat pour le financement du Centre sportif de la Bécassière	509.462,50
— Compte spécial pour le financement du passage sous-voies de Pont-Céard, momentanément créancier	(22.119,45)
— Compte à la Banque Hypothécaire pour les travaux à la nouvelle mairie	85.801,10
— Compte à la Banque Hypothécaire résultant d'un emprunt de trésorerie contracté auprès de la Coopérative financière des Communes genevoises et ouvert le 29 décembre 1976	500.000,—
— Solde d'un ancien compte auprès de la Banque Hypothécaire	13.128,71
— Compte à la Caisse d'Epargne couvrant partiellement la réserve générale	467.608,45

En outre, l'attribution 1976 de Fr. 300.000,— effectuée à la réserve pour le centre sportif de la Bécassière lors de la clôture des comptes n'était pas encore transférée au compte bancaire correspondant.

Le reliquat d'impôts à encaisser a subi une nouvelle augmentation de Fr. 77.000,— environ au 31 décembre 1976.

L'augmentation la plus importante concerne le poste « travaux en cours » qui enregistre une progression nette de Fr. 2.625.528,—. Elle comprend :

— Les paiements effectués en 1976 pour :	Fr.
les travaux à la nouvelle mairie	1.045.642,55
les travaux du passage sous-voies de Pont-Céard	1.248.154,50
les travaux au collecteur Versoix-la-Ville	33.253,10
les travaux au poste de commandement P.C.	71.965,95
le solde des travaux routiers 1975	6.320,25
les travaux routiers 1976	219.118,90
les travaux de réfection du chemin des Colombières	137.251,70
les travaux au collecteur de la ruelle du Quai	57.500,—
les travaux à la chaussée de la ruelle du Quai	7.800,—
— le 2e acompte au D.T.P. pour le poste de commande- ment P.C. (achat immobilier par budget)	150.000,—
	2.977.006,95

Moins

— le transfert à la réserve générale des travaux routiers 1975	323.660,25
— le transfert au budget 1976 des travaux d'enrochement du quai de Versoix	27.818,70
	351.478,95

Augmentation nette **2.625.528,—**

Le poste « Immeubles » a diminué de Fr. 482.300,— correspondant aux amortissements comptables sur les diverses constructions (à l'exception de l'école enfantine César-Courvoisier dont le solde représente la valeur du terrain uniquement et de l'immeuble de la nouvelle mairie). Au chapitre des « Equipements sportifs » le stade communal a également été amorti de Fr. 5.350,—.

Au passif :

Le poste « créanciers divers et passif transitoire » comprend notamment :

	Fr.
— le solde du prix de reprise du capital des Services Industriels dû à la Ville de Genève (après paiement de la troisième annuité de Fr. 37.850,—)	454.200,—
— Avance sur subvention reçue de l'Etat de Genève	1.597.664,—
— Diverses dettes courantes envers les entrepreneurs et autres	61.334,40

La dette communale consolidée (publique) a diminué de Fr. 22.442,15 à la suite des remboursements effectués en 1976 (Fr. 522.442,15) et d'un emprunt de trésorerie de Fr. 500.000,— contracté auprès de la Coopérative financière des Communes genevoises

et encaissé le 29 décembre 1976. La durée de cet emprunt est de deux ans environ et son remboursement devrait intervenir au moment de l'encaissement des subventions cantonales et fédérales concernant les travaux effectués au passage sous-voies de Pont-Céard.

Les provisions pour dépenses différées ont augmenté de Fr. 130.905,90. Cette augmentation provient d'attributions prélevées au budget 1976 notamment pour les dépenses d'épuration (Fr. 25.000,—) et les travaux à exécuter aux routes (Fr. 91.685,60).

Les réserves auprès du Département des Travaux Publics sont la contrepartie d'un poste du même montant à l'actif. Il s'agit des taxes encaissées par l'Etat et à disposition de la Commune pour travaux d'équipement et d'épuration.

Les fonds de réserve (réserves diverses) accusent une augmentation comptable de Fr. 1.576.967,65. Le mouvement de l'exercice 1976 comprend une attribution de Fr. 300.000,— provenant du boni budgétaire 1975 et une autre de Fr. 773.800,— prélevée au compte budgétaire 1976. La participation des CFF (Fr. 386.458,95) et de l'Etat de Genève (Fr. 450.000,—) aux travaux effectués au passage sous-voies de Pont-Céard en fait également partie. Les diminutions comprennent un prélèvement de Fr. 323.660,25 pour la prise en charge des travaux routiers 1975 et un autre de Fr. 19.093,55 pour la participation communale à la construction d'abris privés. Il faut également relever que certaines réserves sont déjà partiellement ou entièrement engagées pour des travaux en cours ou terminés et non entièrement facturés.

Enfin le capital communal a augmenté de Fr. 100.563,58. A ce montant il faut ajouter l'attribution à la réserve pour centre sportif de Fr. 300.000,—, prélevée en 1976, sur le boni budgétaire 1975 pour aboutir à l'augmentation réelle du capital communal de Fr. 400.563,58 au 31 décembre 1976, montant correspondant au solde du compte des variations de fortune de l'exercice.

D'autre part, la Commune de Versoix est inscrite au Registre Foncier comme propriétaire de divers immeubles sis à Genève et Chêne-Bougeries provenant de la succession de Mme Mary-Olga LIVADA qui a institué la Commune son héritière. Les immeubles précités sont destinés à être vendus dans le cadre de la liquidation de la succession; la Commune n'en a pas la jouissance. Pour cette raison, ils n'ont pas été inscrits au bilan.

Compte budgétaire des recettes et des dépenses

Le compte budgétaire des recettes et des dépenses de l'exercice 1976 dégage un excédent de recettes de Fr. 156.053,13, alors qu'il s'était élevé à Fr. 331.462,50 en 1975. La diminution de Fr. 175.409,37 résulte des variations suivantes par rapport à l'exercice 1975 :

Fr.

Accroissement des dépenses 405.837,80

moins :

Accroissement des recettes 230.428,43

Différence comme ci-dessus 175.409,37

L'accroissement tant des recettes que des dépenses est inférieur à celui de l'exercice précédent. Les chiffres étaient de l'ordre de Fr. 771.000,— pour les recettes et de Fr. 790.000,— pour les dépenses en 1975 par rapport à 1974.

De manière condensée la comparaison des recettes et des dépenses des deux derniers exercices se présente comme suit :

	Comptes 1975	Comptes 1976	Différence
Recettes	Fr.	Fr.	Fr.
Administration	14.356,65	17.896,60	+ 3.539,95
Finances :			
— Centimes additionnels communaux	3.411.684,20	3.740.758,43	+ 329.074,23
— Fonds de péréquation financière	97.134,—	172.282,—	+ 75.148,—
— Taxe professionnelle communale	100.132,55	92.706,70	— 7.425,85
— Aide fédérale	75.082,—	13.249,—	— 61.833,—
— Fonds d'équipement communal	313.065,65	273.277,25	— 39.788,40
— Redevances des Services Industriels	212.720,30	250.811,25	+ 38.090,95
— Divers	204.617,—	131.999,90	— 72.617,10
Ecoles, bibliothèque, sports et loisirs, activités culturelles . .	5.450,—	—,—	— 5.450,—
Police municipale, état civil . .	5.647,85	5.597,60	— 50,25
Travaux publics, bâtiments . .	188.583,85	164.262,35	— 24.321,50
Protection civile, service du feu	8.837,90	4.899,30	— 3.938,60
	4.637.311,95	4.867.740,38	+ 230.428,43

	Comptes 1975	Comptes 1976	Différence
Dépenses	Fr.	Fr.	Fr.
Administration	537.692,05	548.444,35	+ 10.752,30
Finances :			
— Intérêts de la dette communale	616.995,75	689.340,75	+ 72.345,—
— Amortissement de la dette communale	472.218,20	522.442,15	+ 50.223,95
— Attributions au fonds de réserve	594.400,—	773.800,—	+ 179.400,—
— Divers	270.375,80	203.859,25	— 66.516,55

	Comptes 1975	Comptes 1976	Différence
	Fr.	Fr.	Fr.
Ecoles, bibliothèque, sports et loisirs, activités culturelles . .	101.990,30	121.249,80	+ 19.259,50
Police municipale, état civil . .	12.080,40	4.869,20	— 7.211,20
Travaux publics, bâtiments . .	1.493.452,60	1.517.504,85	+ 24.052,25
Service social	71.973,50	86.156,35	+ 14.182,85
Protection civile, service du feu	134.670,85	244.020,55	+ 109.349,70
	4.305.849,45	4.711.687,25	+ 405.837,80

L'exercice sous revue enregistre une nouvelle augmentation du produit des centimes additionnels communaux. Cette plus-value est constatée également par rapport au montant budgété. Voici les chiffres comparatifs de la valeur de perception du centime :

Années	Budget	Comptes
	Fr.	Fr.
1972	35.000,—	34.916,37
1973	37.000,—	46.347,47
1974	42.000,—	53.389,25
1975	50.000,—	68.223,37
1976	65.000,—	74.815,16

Le résultat favorable de l'exercice 1976 a permis une attribution supplémentaire de Fr. 300.000,— à la réserve pour centre sportif.

Conclusions

Les vérifications que nous avons effectuées nous ont permis de nous assurer de l'exactitude du bilan, du compte des variations de fortune et du compte des recettes et des dépenses de l'exercice 1976 tels qu'ils sont reproduits dans les annexes.

La comptabilité est bien tenue et les documents justificatifs sont en ordre.

Les renseignements et la collaboration que nous avons obtenus du secrétariat de la mairie ont facilité l'exécution de notre mission.

Nous sommes ainsi en mesure de proposer sans réserve l'approbation des comptes de l'exercice 1976.

Genève, le 21 avril 1977.

SOCIÉTÉ FIDUCIAIRE ET D'ÉTUDES FISCALES

Emile GUBLER

Bernard ZUFFEREY

Rapport de la Commission des finances du 10 mai 1977 après vérification des comptes de l'exercice 1976

Mesdames, Messieurs,

Lors de la séance du 10 mai 1977, la Commission des finances a pris connaissance des comptes de l'année 1976.

Présents :

MM. P. Wicht, C.A. délégué aux finances; C. Ferrero, C.A.

MM. Bapst; Bühler, président; Marquis, May; Naine; Mme Pernet; Salamin, C.M.

MM. Charles Wicht, secrétaire; Morzier, comptable; ainsi que le mandataire de la Société fiduciaire et d'Etudes fiscales.

Les comptes se présentent de la façon suivante :

	Budgetés	Encaissés
	Fr.	Fr.
Aux recettes	4.347.700,—	4.867.740,38
	Budgetés	Dépensés
Aux dépenses	4.347.700,—	4.711.687,25

laissant apparaître un excédent de recettes de Fr. 156.053,13.

Dans les dépenses figure une somme de Fr. 300.000,— affectée au compte 35.06 « Réserve pour le centre sportif » dont le montant total s'élève, à ce jour, à Fr. 809.462,50.

Donnant suite au vœu du Conseil administratif, la Commission des finances propose d'affecter le boni budgétaire se montant à Fr. 156.053,13 au compte 35.05 « Réserve générale ».

En outre, elle propose au Conseil municipal d'approuver les comptes tels qu'ils lui ont été présentés, d'en donner décharge au Conseil administratif, et tient à exprimer sa gratitude à MM. Lacroix et Morzier pour la parfaite tenue des comptes.

Le rapporteur : P.M. SALAMIN

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le rapport administratif et financier de l'exercice 1976;

Vu le rapport de la Société fiduciaire et d'Etudes fiscales relatif au contrôle des comptes de ce même exercice;

Sur proposition de la Commission des finances;

A l'unanimité;

D é c i d e :

1. Le rapport présenté par le Conseil administratif est adopté.
2. Les comptes de l'exercice 1976, avec :

aux recettes	Fr. 4.867.740,38
aux dépenses	Fr. 4.711.687,25

soit Fr. 156.053,13 d'excédent de recettes, sont adoptés.
3. De virer à la réserve générale, par transfert au compte de la Commune de Versoix à la Caisse d'Epargne de Genève, le boni budgétaire 1976, au montant de Fr. 156.053,13.
4. Décharge est donnée au Conseil administratif de sa gestion, avec remerciements pour sa parfaite conduite des affaires communales.

Pour copie conforme au procès-verbal :

Alain RESSEQUIER,
Président du Conseil municipal

Fouilles sur la voie publique

Aucune fouille pour la construction ou la réparation de canaux d'égout, d'eau, de gaz, d'électricité, etc., ne peut être faite sur la voie publique sans une autorisation écrite de la Mairie.

Loi sur les routes de 1918

Les propriétaires sont tenus de couper à une hauteur de 4 mètres au-dessus du sol toutes les branches qui s'étendent sur la voie publique.

Les haies doivent être taillées avant le **1er juillet**, à une hauteur qui ne doit pas dépasser 1 m. 50 au-dessus du niveau du chemin. Dans les courbes et à l'intersection des routes, la hauteur est réduite à 1 mètre.

Il est rappelé que l'emploi des tondeuses à gazon est interdit les dimanches et jours fériés.

Inhumations

En cas de décès, prévenir immédiatement la Mairie, qui se charge de toutes les démarches relatives à la vérification du décès, la fourniture du cercueil et l'organisation des convois funèbres.

On est prié de se munir des pièces d'état civil indispensables, acte de naissance ou livret de famille.

Concessionnaire officiel : Pompes Funèbres Générales, avenue du Cardinal-Mermillod 46, Carouge; téléphone 42 30 60.

Bibliothèque communale

Service de distribution : lundi, mercredi, vendredi et samedi de 15 h. à 18 h.

Gendarmerie de Versoix, téléphone 55 10 21

Maître ramoneur

Raphaël Joye, 9, chemin des Curiades, Lully-Confignon, tél. 57 42 19 - 29 46 90.

Protection civile

M. Albert Jaccard, chef local, p.a. Mairie de Versoix, tél. 55 21 21.

Renseignements divers

Médecins	Babel Pierre-A chemin de Pont-Ceard 42, tél 55 22 46 Campiche Jacques route de Suisse 97, tel 55 44 75 Croc Daniel, rampe de la Gare 2 tel 55 12 31 Kunz Edward route de Suisse 62, tel 55 22 42 Ramseyer Freddy, chemin Vandelle tel 55 23 95 Rychner Reynold, route de Suisse 62 tel 55 14 54 Une garde medicale regionale est assuree les dimanches et jours feries la gendarmerie tel 55 10 21, vous indiquera volontiers le nom du medecin de service
Médecins-dentistes	Chevallier François route de Suisse 47, tel 55 20 95 Cottier Jean-François, rampe de la Gare 2, tel 55 15 15 Honegger Denis, avenue Lachenal 7 tel 55 23 25
Pédicure	Mme Jatou Fernande, tel 55 41 41
Physiothérapeutes	Mme Muller Jutta, chemin de l Ancien-Peage 4, tel 55 43 69 Patty William route de Suisse 95 bis, tel 55 26 54 ou 55 41 52
Pharmacies	Pharmacie de Versoix, M Aladjem Andre, route de Suisse 64 tel 55 10 00 et 55 10 01 Pharmacie des Colombieres tel 55 12 87
Paroisses	Paroisse catholique romaine, M le Cure Bayer tel 55 12 44 Paroisse protestante, M le Pasteur Pierrehumbert, tel 55 27 57
Sociétés et groupements locaux	« ALROMA », Societe litteraire president M Pierre Macheret, tel 55 14 03 Association des colonies de vacances, presidente Mme Lisette May, tel 55 12 48 Costume genevois presidente Mme Claire-Lise Leiser, tel 55 45 23 Groupe des paysannes genevoises Mme L Serex tel 55 17 14 Societe Federale de Gymnastique president M Francis Fagniere, tel 55 13 57 Societe de Sauvetage, president M Roland Collin tel 55 23 13 Societe de Tir de Versoix, president M Jacques Tesauri, tel 55 42 31 Tennis-Club president M Gilbert Botteron, tel 55 14 29 Versoix Football-Club, president M Robert Pilet, tel 55 10 75 Club Nautique de Versoix, president M Rene Schneckenburger, tel 55 31 95 Versoix-Basket, president M Gil Herbez, tel 55 24 81 Societe de Quilles de Versoix president M Walter Arni, tel 55 18 54 Societe Lemanique des courses de levriers, presidente Mme M Charles, tel 48 10 70 Association des Cavaliers de Versoix, president M Henri Wagneur, tel 55 25 74 Club cyclotouriste de Versoix president M J-C Brugger, 44 88 55

Ecoles publiques

Classes primaires	Groupe Lachenal, M Rolf Dubrova, maître principal, tel 55 12 50 Ecole Montfleury M Jean Tochon, maître principal, tel 55 43 31
Classes enfantines	Groupe Lachenal, Mme Vergeres, tel 55 12 50 Ecole chemin Courvoisier, Mme Audergon tel 55 28 77 Pavillon chemin Argand Mme Cavin, tel 55 23 79 Ecole Montfleury Mme Berger, tel 55 43 31
Contrôle de l'Habitant	Les autorisations de sejour, le depôt et le retrait des actes d'origine, sont du ressort exclusif du Contrôle de l'Habitant, 1, rue David-Dufour Geneve
Chef de section	Les arrivées et departs des citoyens astreints au service militaire doivent être annonces au chef de section, Departement militaire 2, rue de l'Hôtel-de-Ville, Geneve
Services Industriels	L'alimentation en eau, electricite et gaz est assuree par les S I de Geneve 12 rue du Stand, Geneve
Poids public	Le pesage des camions et remorques jusqu'à 20 tonnes est admis à l'usine d'incineration de Richelien se munir prealablement de bulletins au prix de 4 francs la pesee, aupres du secretariat de la Mairie
Décharges publiques	Par decision des Autorites cantonales en vertu de la loi sur la protection des eaux, les decharges d'ordures et de déchets divers sont formellement interdites sur le territoire communal Les matieres combustibles doivent être conduites à l'usine d'incineration de Richelien, les autres dechets a celle de Bernex